



Communauté de Communes
du Pays de
Stenay et du Val Dunois

Stenay, le 13 décembre 2023

Monsieur Stéphane PERRIN,
Président de la Communauté de Communes
du Pays de Stenay et du Val Dunois

à

**Mesdames et Messieurs
les Conseillers Communautaires
Madame la Conseillère Départementale
Madame la Trésorière**

Objet : Invitation à la réunion de Conseil Communautaire du lundi 18 décembre 2023.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,
Madame la Conseillère Départementale,
Madame la Trésorière,

J'ai l'honneur de vous inviter à une réunion de Conseil Communautaire fixée initialement le mercredi 13 décembre 2023 et faute de quorum est reportée le :

**Lundi 18 décembre 2023,
à 19h30,
à la CODECOM,
6D, avenue de Verdun à Stenay.**

Vous trouverez l'ordre du jour sur les documents joints à cette invitation.

En cas d'absence, vous avez deux possibilités : soit le suppléant vous remplace (sauf pour les communes ayant deux conseillers communautaires ou plus), soit transmettre une procuration à un autre Conseiller titulaire (toutes les communes sont concernées).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, Madame la Conseillère Départementale, Madame la Trésorière, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

**Le Président
Stéphane PERRIN**

